



Ville de Genappe Principales décisions du Conseil communal du 25 mars 2014

Affaires générales-

- Approbation du Rapport financier 2013 du Plan de cohésion sociale,
- Approbation de la Convention de collaboration entre la Ville et l'I.S.B.W. pour l'organisation de l'accueil extrascolaire pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014. Cet accord concerne l'organisation :

- de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans pendant l'année scolaire et pendant les vacances d'automne, d'hiver et de carnaval dans les locaux de l'école de Baisy-Thy,
- de la garderie avant et après la plaine d'été pour tous les enfants,
- de l'animation des enfants de 2,5 à 5 ans durant la plaine d'été,
- Le financement par les communes des frais non couverts par le Fonds d'Equipements et de Service collectifs, le FESC.

La participation financière de la Ville est calculée sur le nombre de journées d'accueil effectuées en 2012.

Soit : 18.591 journées d'accueil ce qui donne 15.095,53€ de participation. A quoi il faut ajouter un forfait de 450,00€.

Centre de lecture publique

- Approbation de la demande de reconnaissance de la bibliothèque de Genappe, en catégorie 2, relatif au développement des pratiques de lecture organisé par les bibliothèques publiques. Les crédits nécessaires à la réalisation de ce programme d'activités devront être inscrits au budget de l'exercice 2015.
- Information relative au Rapport d'activités 2013.

Enseignement

Approbation et vote relatif à la Mise en place d'une Commission mixte de l'enseignement à partir de la rentrée scolaire 2014.

Commission communale des Seniors

Organisation de deux voyages accord sur la participation aux frais. Un voyage à Hoedeng-Goegnies, le 10 juin 2014 au prix de 33€ par personne - Transport gratuit. Un autre voyage libre à Ostende, le 11 septembre 2014 au prix de : 5€/personne. Frais de transport pris en charge partiellement par la Ville.

Elections du 25 mai 2014

Prise d'acte de l'Arrêté de police pris par Madame la Gouverneure du Brabant wallon du 11 février 2014 et de l'ordonnance de police complémentaire.

Intercommunales

- Souscription de 100 parts A de 18,55 € au capital de l'Intercommunale IMIO SCRL pour un montant total de 1.855 € et Désignation de Vincent Girboux en tant qu'administrateur en vue de siéger au Conseil d'administration.
- Désignation de S. Bury, Ch. Hayet, A. Degroode, S. Vandeloise et J.F. Mitsch en tant que représentants de la Ville de Genappe à l'Assemblée générale de ORES Assets.
- Approbation des points prévus à l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire de l'Intercommunale « Bataille de Waterloo 1815 du 3 avril 2014.

Logement

Proposition de relocalisation d'un subside pour la construction de 18 logements publics.

Finances

- Prise d'acte de l'Arrêté du Ministère des pouvoirs locaux et de la Ville du 05 février 2014 relatif au Budget communal pour l'Exercice 2014.
- Avis favorable sur le Budget 2014 de la Fabrique d'église anglicane « All Saint's, Waterloo ».
- Avis favorable sur le Compte 2013 de la Fabrique d'église de Glabais.

Règlement complémentaire de circulation

- Autorisation de circulation des bus sur les rues suivantes : rue de Glabais, rue des Bruxelles à Genappe, route de Lillois à Vieux-Genappe et rues du Pont Labigniat, Tabaral, Hattain, Chants des Oiseaux et Communes, Godefroid de Bouillon à Baisy-Thy.
- Création d'emplacements de stationnement réservé aux personnes handicapées sur les rues suivantes : rue Vandevandel à Vieux-Genappe, chaussée de Nivelles à Vieux-Genappe, rue du Roi Louis à Genappe, chaussée de Charleroi à Loupoigne, aux abords de la salle Gossiaux à Bousval, sur la place de l'église à Bousval.
- Organisation du stationnement à la rue de la Vieille Cure à Houtain-le-Val.
- Création d'un passage pour piétons à la rue du Pont Spilet à Bousval.

Travaux

- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de pour l'achat d'une petite pelleteuse pour les cimetières - Estimation de la dépense : 25.000 €,
- Approbation d'un marché pour la livraison et le placement de caveaux dans les différents cimetières de l'entité - Estimation de la dépense : 15.000 €,
- Approbation d'un marché pour l'entretien des gouttières et corniches des églises de l'entité de Genappe - Estimation de la dépense : 19.965 €,
- Approbation d'un marché pour la réfection de voiries agricoles pour année 2014 - Coût estimé : 39.992 €,
- Approbation d'un marché pour l'acquisition de mobilier urbain pour sécuriser les abords de l'école communale de Loupoigne- Subside provincial : 80 % de la dépense, plafonné à 17.327 € - Coût estimé : 39.992 €,
- Approbation d'un marché pour l'isolation des plafonds de l'école communale de Loupoigne - Estimation de la dépense : 34.243 €. Des subsides seront sollicités dans le cadre UREBA (30 % de la partie isolation),
- Approbation d'un marché pour une mission de consultance relative à la réalisation de travaux d'assainissement de la « Cure de Ways », suite à une pollution au mazout de chauffage - Coût estimé : 5.000 €,
- Approbation d'un marché pour l'aménagement de la voirie d'accès au parc à conteneurs - Coût estimé : 73.659 €,
- Approbation d'un marché pour la réalisation de réparations localisées sur des toitures de bâtiments communaux - Estimation de la dépense : 10.000 €,
- Approbation d'un marché pour la climatisation des bureaux des services de l'urbanisme et de la population. Estimation de la dépense : 28.000€.

Urbanisme

Révision partielle du Plan communal d'Aménagement n° 1 dit « de la Ville ». Ce plan ne fera pas l'objet d'un rapport d'incidences environnementales.
